



Carghese

— CASA CUMUNA —

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 02 MARS 2026

Les membres du Conseil municipal de CARGESE, régulièrement convoqués le vingt quatre février deux mille vingt-six, sont réunis, l'an deux mille vingt-six, le deux mars, à quatorze heures, en la salle des délibérations de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de François GARIDACCI.

Le quorum n'a pas été atteint à l'occasion de la dernière réunion du conseil municipal le 24.02.2026.

Membres : 15

N°2026/14

MEMBRES : ALESSANDRI Jérôme - ALESSANDRI Stéphanie - CINOTTI Sandrine - COLONNA DE LECA CRISTINACCE Frédéric - DRAGACCI-CODACCIONI Hélène - FRIMIGACCI Lucie - FRIMIGACCI-PERONI Emmanuelle - GARIDACCI François - MIGEVANT Pierre-Jean - NEGRONI-DESINI Vannina - PAOLI Jean-Paul - POGGI Dominique - SUSINI Ange - ZANETTACCI Alexia - ZANNETTI Pierre

ABSENTS :

Migevant Pierre-Jean, Dragacci-Codaccioni Hélène, Colonna de Lecca
Cristinacce Frédéric

Procurations : Alessandri Stéphanie, Paoli Jean-Paul

OBJET : Délibération relative au réaménagement des Points d'Apport Volontaire (PAV) – Secteurs Saint-Jean, entrée du village et gendarmerie

Mme.....Cinotti Sandrine.....a été nommé(e) secrétaire de séance.

Monsieur le Maire le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité de procéder à une réorganisation de plusieurs Points d'Apport Volontaire (PAV) implantés sur le territoire communal, afin d'améliorer le service rendu aux administrés.

Il est ainsi envisagé :

- Le déplacement du PAV situé dans le secteur Saint-Jean, en raison de son empiètement sur une parcelle privée devant prochainement accueillir un projet de construction ;
- Le réaménagement du PAV situé à l'entrée du village sur la route de Piana ;
- L'agrandissement du PAV situé à proximité de la gendarmerie, afin d'augmenter sa capacité d'accueil et de répondre à l'évolution des besoins des usagers.

Ces aménagements permettront d'optimiser l'organisation des points de collecte, d'améliorer le cadre de vie et de garantir de meilleures conditions d'utilisation.

LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

APPROUVE le déplacement du PAV du secteur Saint-Jean ;

APPROUVE le réaménagement du PAV situé à l'entrée du village ;

APPROUVE l'agrandissement du PAV situé à proximité de la gendarmerie ;

AUTORISE le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ces opérations.

Pour : 12 dont 2 vocations
Contre : 0
Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Numéros d'ordre des délibérations votées au cours de la séance :

- Délibération n°2026/05 autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2026 – Budget M4 : approuvée.
 - Délibération n°2026/06 autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2026 – Budget M57 Commune : approuvée.
 - Délibération n°2026/07 portant création des emplois saisonniers de l'année 2026 : approuvée.
 - Délibération n°2026/08 portant modification de la politique tarifaire du centre culturel : approuvée.
 - Délibération n°2026/09 portant modification de la tarification portuaire pour l'année 2026 : approuvée.
 - Délibération n°2026/10 relative au plan de financement du fonctionnement du centre culturel : approuvée.
 - Délibération n°2026/11 portant création d'un poste d'adjoint administratif territorial : approuvée.
-

- Délibération n°2026/12 relative à la dénomination d'une voie communale : approuvée.
- Délibération n°2026/13 relative à la dénomination du nouveau groupe scolaire de Cargèse : approuvée.
- Délibération n°2026/14 relative au réaménagement des Points d'Apport Volontaire (PAV) – Secteurs Saint-Jean, entrée du village et gendarmerie : approuvée.

Liste des membres présents : Guidacci François, Fumigacci Lucie, Alessandri Jérôme, Fumigacci-Peroni Emmanuelle, Boggi Dominique, Cinetti Sandrine, Zannetti Pierre, Zannetacci Alexia, Susini Ange, Negroni-Jesini Vermina.

Signature du Maire

Signature de la/du secrétaire de séance

